



COTISATION 2017-2018

Nom de votre organisme : _____

Fonctionnement de la cotisation établi par le conseil d'administration

La cotisation est variable avec un minimum de 25 \$ et un maximum de 400 \$.

25 \$ = Moins de 31 250 \$ de revenus récurrents.

400 \$ = Plus de 500 000 \$ de revenus récurrents.

Calcul de la cotisation 2017-2018		
REVENUS RÉCURRENTS*	Multiplié par 0.08 %	= COTISATION
\$	X 0.0008	\$

***Revenus récurrents** : L'ensemble des subventions récurrentes reçues chaque année par votre organisme pour financer la réalisation de sa mission.

Modalités de paiement

- PAR CHÈQUE

Retourner le présent avis par la poste, accompagné de votre chèque de cotisation à l'ordre du RACOR en santé mentale.

Adresse : 55 avenue du Mont-Royal Ouest, bur. 602, Montréal (Québec) H2T 2S6

OU

- PAR VIREMENT BANCAIRE

Retourner le présent avis par la poste ou par courriel (racor@racorsm.org) en nous indiquant la date du virement.

Coordonnées bancaires : Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal

N° d'institution : 815 / Transit de la caisse : 30197 / N° de compte : 087602 / Chiffre vérificateur : 9

Des questions? Contactez-nous!

Merci !

Réseau Alternatif et Communautaire des **OR**ganismes en santé mentale de l'île de Montréal

55, avenue du Mont-Royal Ouest, Bureau 602, Montréal (Québec) H2T 2S6

Tél : (514) 847-0787 | Courriel : racor@racorsm.org

racorsm.org | [Facebook](#) | [Twitter](#)